



Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°5 | Printemps 2008

Parentalité et pratiques socio-éducatives

Michel Latchoumanin et Thierry Malbert, *Familles et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité*

Actes du colloque international du 16 au 18 novembre 2005, édités par Paris, l'Harmattan, 2007, 302 p., 27 €

Joao Fatela



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/3592>

ISSN : 1953-8375

Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

Référence électronique

Joao Fatela, « Michel Latchoumanin et Thierry Malbert, *Familles et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité* », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°5 | Printemps 2008, mis en ligne le 15 octobre 2009, consulté le 18 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/3592>

Ce document a été généré automatiquement le 18 mars 2020.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Michel Latchoumanin et Thierry Malbert, *Familles et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité*

Actes du colloque international du 16 au 18 novembre 2005, édités par Paris, l'Harmattan, 2007, 302 p., 27 €

Joao Fatela

RÉFÉRENCE

Michel Latchoumanin et Thierry Malbert, *Familles et parentalité : rôles et fonctions entre tradition et modernité : actes du colloque international du 16 au 18 novembre 2005*, édités par Paris, l'Harmattan, 2007, 302 p., 27 €

- 1 Cet ouvrage paru en 2007 constitue une importante contribution à l'étude de la parenté. Il s'agit des actes d'un colloque organisé par le Centre interdisciplinaire de recherche sur la construction identitaire (circi), de l'université de la Réunion, et l'Association des maisons de la famille de la Réunion – École des parents et des éducateurs (amafar-epe). Les auteurs, universitaires et chercheurs de différentes disciplines (anthropologie, sociologie, démographie familiale) mais aussi formateurs, travailleurs sociaux et cliniciens nous proposent des communications portant sur les systèmes et les pratiques de parenté en France Métropolitaine, mais aussi dans les pays de la zone sud-ouest de l'Océan Indien (La Réunion, les Comores et Madagascar), ce qui accroît son intérêt.
- 2 Dans leur préface, les organisateurs, Michel Latchoumanin et Thierry Malbert, insistent sur la nécessité que « des liens se tissent entre recherche et actions sur le terrain afin que s'observe un commencement d'opérationnalité des savoirs issus de l'anthropologie de la parenté comme de la sociologie de la famille » (p. 8). En mettant en valeur certaines pratiques allant dans le sens de cette « opérationnalité », comme nous le verrons, le colloque exauce déjà en partie ce vœu.

- 3 La parenté est abordée ici dans le contexte de l'évolution que connaissent les modèles familiaux dans les sociétés contemporaines et des « transformations qui touchent toutes les configurations familiales, des plus classiques aux plus modernes, tant dans les rapports parentaux que sociaux » (p. 7). Ce serait d'ailleurs du « sentiment de perte » de certains de ces modèles que résulterait, selon les organisateurs, la préoccupation actuelle pour la parentalité – un « néologisme datant de 1959 » qui désigne « le rôle des parents dans leurs fonctions parentales » mais dont l'usage, comme le souligne Gérard Neyrand, « en se banalisant, s'est à la fois diversifié et opacifié » (p. 103). Cet auteur se demande même s'il ne serait pas plus pertinent de parler de « dispositif de parentalité », ce qui correspond mieux à « la multiplicité des agencements possibles en son sein et [à] la multiplication de ses acteurs possibles : parents *biologiques*, parents *adoptifs*, *beaux-parents*, *homo-parents*, parents de *familles d'accueil*, sans compter les multiples intervenants non familiaux » (souligné par Neyrand). En effet, les « nouvelles » familles, « relativement peu nombreuses » ne seraient pas les seules concernées par les changements en cours. « Dans les familles "ordinaires", où les parents restent les parents biologiques, l'impact de ces nouveaux agencements sur les rôles, les fonctions et les représentations de la parentalité n'est pas sans effet sur le positionnement par rapport au bébé et les modalités d'éducation des enfants... » (p 104-105.) Il est sans doute trop tôt, cependant, pour mesurer pleinement les conséquences, notamment sur le plan éducatif, de cette véritable mutation anthropologique (certains auteurs parlent de « révolution ») affectant un « ordre familial qui a vu se délier la conjugalité de la parentalité et s'affirmer l'individualité des personnes », comme l'observe Neyrand (p. 102).
- 4 Plusieurs intervenants reviennent, à partir de l'analyse de tel ou tel phénomène, sur ce paysage en mouvement dans le champ de la famille et de la parenté. Agnès Fine (p. 21 sq.), par exemple, montre comment des réalités si diverses que les familles recomposées, l'adoption ou la procréation médicalement assistée, contribuent à l'émergence de pluriparentalités. En remettant en cause le système de filiation européen qui « amène à assimiler engendrement et filiation », ces pluriparentalités posent finalement la question : qu'est-ce qu'un parent ? À l'instar d'autres auteurs, Agnès Fine rappelle que ce sont les femmes « les principales actrices des nouvelles configurations familiales créatrices de pluriparentalités ». Agnès Martial aborde les familles recomposées selon une approche ethnologique (p. 41 sq.), qui s'intéresse notamment à la question de l'inceste (et à sa pérennité) au sein de ces familles. Elle rappelle que c'est à travers la recomposition familiale que « les relations choisies, ancrées dans la volonté et l'expérience de l'enfance et de l'éducation » s'inscrivent, de façon courante, au sein des familles contemporaines. Ce thème est analysé également par Rachelle Taillée (p. 49 sq.), dans le contexte de l'île de La Réunion, où la recomposition familiale est une pratique très ancienne, même si ses configurations sont en train de changer, sous l'influence de la Métropole en particulier. Elle conclut sur l'existence de deux types de familles recomposées : « Dans la première, qui se réfère aux repères anciens, les « ti-pères » et les « ti-mères » ont un rôle de parent reconnu, non seulement par le groupe social auquel ils appartiennent, mais aussi par l'ensemble de la société réunionnaise. Dans la seconde en revanche, plus prédisposée à s'arrimer au modèle familial importé de Métropole, le rôle des beaux-parents est flou. Souffrant d'un manque de support institutionnel, il doit comme en Métropole se construire, trouver "ses marques". » (p. 72.)

- 5 Un certain nombre de recherches-actions, basées sur les concepts de l'anthropologie, et présentées au cours du colloque, visent justement à éviter que le travail social n'accélère le déclin de ces pratiques traditionnelles, en jetant sur elles un soupçon d'illégitimité. Ainsi, à propos de la matrilinearité à La Réunion, qui aurait « permis à cette société de se maintenir en bonne santé », alors qu'elle représente « la structure plus stigmatisée, diabolisée sur l'île », observe Maria Maïlat : « Par la recherche-action, nous avons commencé à instituer dans les services et dans la culture des métiers du social ces formes de parentés complexes et multiples. Notre but était de leur donner une légitimité, de les affranchir du sceau de la négativité et de la pathologie dont cette structure est accablée. Un discours négatif et culpabilisant porté [sur] la matrilinearité provoque des dégâts dans les familles où cette structure est transmise depuis des générations et a permis à ces familles d'exister jusqu'à nos jours. » À l'encontre d'une opinion courante, elle précise : « Les structures matrilineaires intègrent des fonctions d'interdit et aussi des figures masculines, telles que l'oncle maternel, les frères, les cousins. La place du père est connue, mais sa valeur biologique ne le propulse pas à une fonction principale comme dans la structure patrilineaire. L'instabilité du couple (telle qu'on la voit dans la société occidentale) n'affecte pas la stabilité économique des femmes et la filiation de l'enfant qui est principalement matrilineaire. » (p. 120-121.) Sur ce sujet, on pourra également lire les contributions de Thierry Malbert sur le rôle des représentations de l'hérité dans la structuration des filiations à La Réunion, et de Sophie Blanchy sur le thème « Être père en société matrilineaire. Le cas de Ngazidja (Comores) ».
- 6 D'autres textes à caractère ethnographique permettent de mesurer la richesse et la vitalité des pratiques traditionnelles en matière de parenté et de filiation dans la zone sud-ouest de l'Océan Indien. Sur ce point, la contribution d'Eugène Régis Mangalaza, « Lien et délien de la "parentalité" (*Fihavanaña* ou *Filongoa*) à travers l'exemple malgache », est particulièrement séduisante (p. 189 sq.). Au-delà de la finesse d'analyse et de la beauté du texte, elle permet de conclure à la fragilité de la frontière censée séparer tradition et modernité, car il y a toujours de la modernité dans la tradition et de la tradition dans la modernité. Aussi affirmée que soit la structure, il y a toujours du jeu et donc de la place pour la liberté et la volonté individuelles : « Dans l'univers de la parenté chez les Malgaches, les rôles sont inchangés mais ce sont les joueurs qui sont plutôt appelés à changer de rôle [...] À l'immobilisme et à la "rigidité" de chaque scénario répondent la mobilité des acteurs, et leur faculté d'improvisation et surtout d'adaptation. À l'objectivité et à la rigueur des structures sociales répondent la subjectivité et la fluidité des structures mentales. » (p. 194.)
- 7 Ce volume contient aussi des observations cliniques sur des problématiques individuelles s'inscrivant dans le contexte des changements sociologiques et anthropologiques que nous venons d'évoquer, et bien d'autres contributions qu'il nous est impossible de citer toutes. Deux méritent, cependant, d'être référées, en raison de la démarche méthodologique qui les sous-tend ou du thème de recherche. Celle de Didier Le Gall sur le partage des biens mobiliers lors de la séparation des conjoints (p. 73 sq.), et celle de Sylvain Cubizolles sur les loisirs comme stratégies d'autonomisation de jeunes adultes en situation de cohabitation prolongée avec leurs parents (p. 259 sq.).
- 8 Même si, du point de vue de la forme, on peut penser qu'une redistribution différente des textes et une construction plus structurée auraient permis de mieux dégager les

lignes de force et rendu la lecture plus aisée, on ne peut que rappeler pour conclure la richesse de contenu et l'intérêt de cet ouvrage foisonnant d'idées et de questions.

AUTEURS

JOAO FATELA

João Fatela est docteur en anthropologie et psychologue clinicien. Il dirige actuellement une association de prévention spécialisée. Il est par ailleurs l'auteur de plusieurs ouvrages et articles, en langue portugaise et française, sur des pratiques mettant en jeu le rapport entre normes et marges. Il a en préparation un ouvrage d'anthropologie historique sur l'institution carcérale au Portugal.fr